

Vœux du Synode national de l'Église protestante unie de France

réuni du 29 mai au 1^{er} juin 2025, à Sète.

Vœu n° 1 : Palestine-Israël — transmis — 76 pour/2 contre

« Le fruit de la justice est semé dans la paix par les artisans de paix »
(Jacques 3, 18)

Le Synode national de l'Église protestante unie de France (EPUDF) réuni du 29 mai au 1^{er} juin 2025, à Sète, a entendu l'appel urgent à l'unité et à l'action des chrétiennes et chrétiens palestiniens, relayé par le mouvement Kairos-Palestine (appel de Pâques 2025).

Il exprime sa compassion envers la population palestinienne et veut témoigner de sa profonde indignation devant l'entreprise de destruction systématique et massive planifiée à Gaza par l'État d'Israël, et de son inquiétude devant la spoliation continue subie par les Palestiniens en Cisjordanie, avec le soutien des Etats-Unis d'Amérique et sous le regard passif de l'Union européenne.

L'entreprise mortifère de l'État israélien doit être stoppée. Il ne laisse aucune place à une solution politique juste.

Nous, membres du Synode, éprouvons un sentiment de honte et de colère devant l'inaction de la France et plus largement de la communauté internationale. Nous ne comprenons pas l'absence de sanctions à l'égard de l'État d'Israël.

L'EPUDF dénonce et condamne sans réserve tout État qui bafoue les règles du Droit, qui use de son pouvoir pour instaurer la terreur, qui ignore la dignité des personnes et rejette toute considération humanitaire.

Avec le Conseil œcuménique des Églises, l'EPUDF réaffirme « son engagement indéfectible envers les principes du droit international et de la justice, sans discrimination, dans ce contexte et dans tous les contextes ».

Nous soutenons et encourageons les initiatives du Conseil œcuménique des Églises, de la Fédération luthérienne mondiale, de la Communion mondiale d'Églises réformées et du Conseil d'Églises chrétiennes en France en faveur de la justice et de la paix entre la Palestine et Israël.

Les membres du Synode national de l'Église protestante unie de France

- Demandent au Conseil national d'adresser une lettre de soutien fraternel et de solidarité aux Églises en Palestine ;
- Demandent au Conseil national et à la Fédération protestante de France d'intervenir auprès de l'État français afin qu'il mette tout en œuvre avec la communauté internationale
 - o pour que l'aide humanitaire parvienne à la population de Gaza
 - o pour que les otages israéliens soient libérés,
 - o pour que les forces armées de l'État d'Israël se retirent des territoires palestiniens,
 - o pour que ses populations civiles soient protégées des abus du gouvernement israélien,
 - o pour que les conditions d'une solution politique soient recherchées afin de parvenir à la justice et à la paix et pour soutenir la reconstruction dans les territoires palestiniens ;
- Demandent au Conseil national de fournir aux paroisses et aux églises locales un argumentaire et des moyens pour exprimer leur solidarité envers la population palestinienne.

Auteur du vœu : Marc Frédéric Muller (Est-M)

Signataires du vœu :

Peter Hanson (CAR), Anne-Laure Bandelier (Est-M), Isabelle Gerber (UEPAL), Véronique Techer-Joliez (SO),
Magali Girard (CAR),

Vœu n° 2 : Prise en compte de la pluralité des voix sur la question de la fin de vie — transmis 66 pour/7 contre

Suite à la déclaration publique de la Conférence des Responsables de Culte en France au sujet du projet de Loi de la Fin de vie,

Le Synode national de l'EPUDF, réuni du 29 mai au 1^{er} juin 2025 au Lazaret à Sète :

A) exprime son incompréhension concernant :

- L'invisibilisation, dans la déclaration, des personnes concernées et en souffrance (personnes malades, familles...) ;
- La prise de position partielle et morale des signataires alors que les problématiques demeurent complexes et singulières pour chacun.e.s.

En 2013, le SN de l'EPUDF avait adopté un texte relevant les enjeux de la fin de vie et exprimant la pluralité des questionnements et des opinions.

B) demande au CN de faire entendre les positionnements divers de l'EPUDF sur la fin de vie et de répondre ainsi aux enjeux et aux attentes suscités par ce thème crucial et vital.

« Le synode n'ambitionne nullement de prescrire des consignes, ni d'exprimer une parole définitive sur une question qui touche au plus intime et à l'ultime de chaque vie ».

Préambule du texte du synode de 2013

Auteur du vœu : Cécile Plaâ (PACCA)

Signataires du vœu :

Isabelle Rolland (PACCA), Christine Seidenbinder (CAR), Hélène Brochet-Toutiri (Ouest), Agnès Pascaraud (Ouest), Mélanie Pérès (Ouest)

Vœu n° 3 : Laïcité — rejeté 46 pour/X contre

Par sa pensée et son histoire, notre protestantisme a été et demeure un défenseur et un porteur de l'idéal que soutient le principe de la laïcité.

Dans son discours prononcé à l'occasion des 500 ans de la Réforme, le président de la République s'adressait aux protestants et donc à nous en ces termes : « **Nous avons aussi besoin que vous restiez la vigie de la République, son avant-garde dans les combats philosophiques, moraux, politiques qui sont ceux de notre temps.** »

Ce rôle de vigie, nous devons l'assumer pleinement, en particulier à une époque où ceux-là mêmes qui devraient être les garants de la laïcité — fondement du vivre-ensemble — la bafouent. La multiplication des propos antimusulmans tenus par le ministre de l'Intérieur, ou les propositions visant à interdire certains vêtements propres à une religion, vont à l'encontre de ce que les auteurs de la loi de séparation des Églises et de l'État avaient souhaité et rêvé pour restaurer la concorde dans la République.

Il est essentiel de rappeler que la neutralité imposée par le principe de laïcité s'applique uniquement à l'État et à ses représentants dans l'exercice de leurs fonctions, et ne peut être exigée des citoyens et citoyennes. Dans le cas contraire, cela reviendrait à porter atteinte à ce sanctuaire inviolable qu'est la conscience individuelle.

C'est pourquoi le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025, demande :

- Que le Conseil national interpelle le ministre de l'Intérieur afin de l'alerter sur les risques que ces prises de position peuvent engendrer dans la population et l'électorat français.
- De réagir par le biais d'un communiqué diffusé dans la presse, les médias, ainsi qu'auprès de toutes les Églises locales et paroisses, pour réaffirmer notre attachement au principe de laïcité et dénoncer les dérives actuelles du gouvernement et de certains responsables politiques.
- D'ouvrir une réflexion sur la laïcité, à la fois comme concept théologique au sein de notre Église et comme principe du protestantisme.

Rédacteur du vœu : Christophe Cousinié (CLR)

Signataires du vœu :

Isabelle Manen (CLR), Marianne von Allmen-Kohler (EM), Beatrice Clero-Mazire (RP), Pascal Lefebvre (SO), Christophe Jacon (PACCA)

Vœu n° 4 : Souffrances du corps pastoral — transmis 78 pour/1 contre

Au vu de démissions récentes dans le corps pastoral de l'EPUDF

Au vu des nombreuses périodes de burn-out plus ou moins longues, et parfois consécutives au sein du corps pastoral de l'EPUDF.

Le Synode national de l'EPUDF, réuni du 29 mai au 1^{er} juin 2025 au Lazaret à Sète :

- Invite le Conseil national, les Conseils régionaux et les membres des Conseils presbytéraux, selon les niveaux de responsabilité, à écouter et à accompagner vraiment les pasteur.e.s de l'EPUDF qui sont victimes de harcèlement de la part des CP, ou des instances régionales ou nationales.
- Exhorte le Conseil national, les Conseils régionaux et les membres des Conseils presbytéraux, selon les niveaux de responsabilité, à « ouvrir les yeux » dans les cas de conflits graves entre Conseils presbytéraux et pasteurs, de harcèlements répétés, de courriers injurieux et de tant d'autres souffrances quotidiennes pouvant provoquer dépression et dégâts psychiques.
- Appelle le Conseil national, les Conseils régionaux et les membres des Conseils presbytéraux, selon les niveaux de responsabilité, à sortir de la « sphère familiale » dans laquelle l'Église baigne pour oser une parole de vérité, quand c'est nécessaire, pour le bien-être du corps pastoral et de l'Église.

Auteur du vœu : Christophe Jacon (PACCA)

Signataires du vœu :

Pascal Lefebvre (SO), Corinne Scheele (Est-M), Sylvaine Wartelle (Est-M), Christophe Cousinié (CLR), Marianne Von Allmen Kohler (Est-M)

Vœu n° 5 : Crise des vocations pastorales — transmis 63 pour/2 contre

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025,

Demande au Conseil national de se saisir du sujet de la crise des vocations pastorales.

L'instauration d'un ministère de diacre, bienvenue pour la diversité des ministères et la mission de service et d'évangélisation de l'Église, ne peut pas être perçue comme une réponse à la crise des vocations pastorales.

Aussi demandons-nous au Conseil national d'identifier les causes de cette désaffection en particulier quand elle relève du fonctionnement institutionnel de l'Église, et de proposer des remédiations

Auteurs du vœu : Christina Michelsen (ILP)

Signataires du vœu

Jean Corneglio (CAR), Paul Weick (ILP), Emmanuel Rouanet (RP), Emmanuel Argaud (ILP), Emmanuel Lacam (ILP)

Vœu n° 6 : Harcèlement et maltraitances en Église — transmis 82 pour/0 contre

Le synode national de l'EPUDF, réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025,

- Ayant conscience que la mise en place de la Commission Reconnaissance et Réparation concernant les abus sexuels a ouvert la voie à une libération de la parole sur des abus d'un autre type (harcèlement moral, maltraitance institutionnelle, etc.) ayant eu lieu dans l'Église et qui n'ont pas aujourd'hui de lieu où s'exprimer,
- S'appuyant sur le vœu n° 8 du synode de la région Ouest réuni en novembre 2024 demandant entre autres au Conseil national
 1. « d'étendre sa démarche et son engagement pris auprès de la CRR à la possibilité d'un accompagnement, d'une reconnaissance et d'une réparation pour les ministres et membres d'Église victimes d'abus de pouvoir et de harcèlement moral dans notre Église.
 2. et qu'une commission indépendante et compétente soit sollicitée ou créée pour notre Église. »
- S'appuyant aussi sur la réponse du Conseil National stipulant que « pour les situations de harcèlement, le Conseil national s'engage là aussi à ce qu'un processus de reconnaissance et de réparation puisse être mis en place avec le recours à une instance externe ou une agence spécialisée ».
(cf p. 2 et 3 de l'Annexe 1 au rapport du Conseil National pour les 2 derniers alinéas)

Encourage le Conseil National à se saisir rapidement de cette question pour mettre en place une telle instance extérieure qui permettra aux victimes d'être reconnues et accompagnées, au mal subi d'être nommé, et à nos institutions de prendre en compte les résultats du travail effectué par ladite instance pour modifier, le cas échéant, leurs modes de fonctionnement les plus problématiques.

Porteur du vœu : Anne Faisandier

Signataires :

Caroline Schrumpf (Ouest), Sylvène Auberville (Ouest), Corinne Charriaud (Ouest), Nadine Heller (Est-M), Diane Debey (CAR)

Vœu n° 7 : chantier de réflexion sur les relations hommes-femmes au sein de l'EPUDF — adopté 54 pour/4 contre

Les récentes affaires de violences (spirituelles, de pouvoir, d'autorité...) dans notre Église nous ont amenés à nous interroger sur les relations entre hommes et femmes au sein de nos communautés et de nos institutions.

Au regard d'expériences et de témoignages de diverses personnes exerçant une fonction et un rôle dans l'EPUDF, nous pouvons constater des comportements passés et actuels qui créent des troubles et du mal-être insidieux et délétères pour la confiance essentielle dans toute relation et nécessaire au bon fonctionnement de l'exercice de l'autorité partagée dans nos communautés.

Nous pouvons dès lors nous questionner sur ce qui fonde nos vies ecclésiales (nos théologies, nos éthiques, nos discours symboliques, notre rapport au monde, nos interprétations du texte), leurs dysfonctionnements en amont et ce qui influencerait nos savoir-être et nos savoir-faire.

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025,

demande au Conseil national de l'EPUDF d'**engager un chantier de réflexion à destination des Églises locales** au sujet des problématiques des relations hommes-femmes au sein de l'EPUDF, ainsi que des violences qui s'y expriment, à partir d'une réflexion sociologique, théologique, éthique et biblique, en vue de nourrir et soutenir le travail initié par la FPF de rédaction d'un code de déontologie.

Auteure du vœu : Cécile Plaâ (PACCA)

Signataires du vœu : Christophe Jacon (PACCA), Corinne Scheele (EST-M), Violaine Mone (CLR), Isabelle Rolland (PACCA), Christophe Montoya (PACCA)

Vœu n° 8 : Garantir la sécurité des publics vulnérables — transmis 77 pour/0 contre

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025,

Compte-tenu des témoignages récents concernant des abus commis dans le cadre de notre Église, nous obligeant à faire preuve d'humilité et à reconnaître que notre Église est soumise aux mêmes risques qu'une autre organisation humaine,

Et en vue de garantir autant que possible la sécurité des publics vulnérables accueillis dans le cadre des activités de notre Église,

Demande au Conseil national :

- d'aligner les pratiques de notre Église avec les pratiques en cours dans la société civile afin de garantir la sécurité des publics vulnérables ;
- d'organiser l'application de la réglementation « Jeunesse et Sport » à l'accueil des mineurs dans le cadre des diverses activités de l'Église.

Rédactrice du vœu : Isabelle Bousquet (SO)

Signataires du vœu :

Esther Pin-Taillade (SO), Flora Leroy-Forgeot (SO), Marie-Françoise Vialard (SO), Eric George (RP), Corinne Gendreau (SO)

Vœu n° 9 : Les violences sexistes et sexuelles — transmis 78 pour/0 contre

Face à la gravité des accusations de violences sexuelles qui pèsent sur plusieurs personnalités de notre Église, le Synode national reconnaît (sans préjuger des résultats des enquêtes en cours) que de telles violences sont aussi rendues possibles par un continuum de gestes, d'attitudes et de commentaires déplacés, principalement à l'encontre des femmes. Par refus du moralisme, sous prétexte de liberté, nous avons accepté que s'installent dans notre Église comme dans le reste de la société des comportements sexistes : commentaires grivois, humour douteux, gestes non souhaités, condescendance paternaliste... La banalisation de ces comportements participe à la violence, offre un terrain propice aux agissements des prédateurs et rend difficile la prise de conscience et la parole des victimes. Il est urgent de briser ce schéma, de se mettre à l'écoute des victimes et de faire prendre conscience du caractère inacceptable de certains comportements, même quand ils ne tombent pas sous le coup de la loi.

Le Synode national réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025 :

- Remercie le Conseil national pour les mesures récentes qui ont été prises et pour les communiqués qui ont été faits ;
- Demande au Conseil national de prolonger et amplifier cette dynamique, en analysant les fonctionnements qui permettent à ces situations de s'installer et en étudiant des pistes qui dépassent le cadre réglementaire (par exemple en s'appuyant sur les propositions du document « Les violences sexuelles et spirituelles dans le protestantisme » publié par la FPF et en étudiant la possibilité de diffuser le livre « Comprendre et lutter contre les violences en protestantisme » à tous les ministres et à tous les Conseils presbytéraux) ;
- Invite le Conseil national et l'Institut Protestant de Théologie à faire également appel à des compétences extérieures à l'Église pour ce travail.

Auteur du vœu : Eric George (R.P.)

Signataires du vœu :

Didier Petit (R.P.), Christophe Cousinié (CLR), Hanta Rajaona (R.P.), Emmanuel Rouanet (R.P.), Annette Preyer (R.P.)

Vœu n° 10 : Abus — transmis 74 pour/0 contre

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025,

Constatant d'une part que, depuis plusieurs mois, la multitude de témoignages concernant des abus, agressions sexuelles et viols au sein de notre Église ne cesse de prendre de l'ampleur au point qu'il est urgent d'agir,

Constatant d'autre part que la Commission de discipline de notre Église n'a pas les compétences requises pour traiter de la gravité et de la diversité des faits :

- Elle n'a pas de formation en victimologie : identification, accueil et accompagnement des victimes ;
- Elle n'a pas pour mission de prendre en charge des abus commis par des laïcs ;

Demande au Conseil national de :

- Organiser la création d'une commission indépendante chargée de :
 - Faire la lumière sur les abus, agressions sexuelles et viols, sur mineurs et majeurs dans l'EPUDF selon le modèle de la CIASE (Commission Indépendante sur les abus sexuels dans l'Église) ;
 - Transmettre les recommandations consécutives à ces éclairages aux instances concernées de notre Église pour application ;
 - Réaliser la mission relative à chaque affaire spécifique qui est portée à sa connaissance dans un délai raisonnable de quelques mois.
- Suivre les recommandations de la CRR (Commission Reconnaissance et Réparation) pour les affaires dont celle-ci est saisie.

Auteur du vœu : Flora Leroy-Forgeot (SO)

Signataires du vœu

Marie-Françoise Vialard (SO), Esther Pin-Taillade (SO), Eric George (RP), Julien Giraud-Destefanis (PACCA), Claudia Heidemann (CLR), Isabelle Bousquet (SO)

Vœu n° 11 : Appel à la repentance — transmis 55 pour/9 contre

- Face à la gravité et la multiplicité des abus dénoncés, qu'ils soient sexuels, spirituels ou institutionnels,
- Compte-tenu de la vocation particulière de l'Église de se tenir, au nom de l'Evangile, du côté des plus fragiles, des victimes de violence et de maltraitance, de celles et ceux dont la parole est humiliée, et aussi du rôle prophétique qu'elle est appelée à jouer pour dénoncer les injustices dont elle est témoin,
- Compte-tenu de la responsabilité qui est la sienne non seulement devant les humains mais devant Dieu, et de la nécessité de poser des actes qui vont permettre un processus de réparation,
- S'appuyant enfin sur sa foi inébranlable en un Dieu de grâce et de pardon,

Le Synode national de l'Église protestante unie de France, réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025, demande aux Conseils national et régionaux, étant donné l'autorité spirituelle qui leur est confiée, de conduire toute l'Église dans une démarche de repentance

- pour tous les abus commis ces dernières années par des ministres, par des conseils d'Église, ou par des personnes ayant une autorité reconnue, car nous nous sommes alors placés du côté de ceux qui ont crucifié le Christ ;
- pour la manière dont l'Église a participé à ces abus en n'écoulant pas suffisamment les victimes, en protégeant parfois les forts contre les faibles, en ne mettant pas en place les procédures requises quand il fallait le faire, car nous nous sommes conduits comme les pharisiens et les légistes que dénoncent les évangiles ;
- pour son aveuglement devant la réalité de l'abus et ses manquements dans la mise en place de mesures préventives pour favoriser un rapport sain et équilibré à l'autorité, notamment dans la formation initiale et continue des ministres, car nous avons manqué d'humilité devant le monde et devant Dieu ;
- pour toutes les fois où nous nous sommes tus alors qu'il aurait fallu parler, et celles où nous avons parlé alors qu'il aurait mieux valu se taire, participant ainsi à la confusion qui décrédibilise la parole de toute part, laissant la place au mensonge, et éloignant ainsi de l'Evangile des frères et des sœurs.

Cette repentance ne peut et ne doit en aucune manière se substituer au traitement (juridique, disciplinaire et sociétal) des affaires en cours, ni interrompre les démarches visant à réparer les torts causés.

Porté par Anne Faisandier

Signataires :

Diane Debey (CAR), Corinne Schelle(Est-M), Sylvène Auberville (CAR), Anaïs Monnet (Est-M), Nadine Heller (Est-M)

Vœu n° 12 : La commission des nominations — transmis 61 pour/1 contre

A la lecture du rapport de la Commission des nominations, le Synode national prend conscience de la nécessité d'élargir notre champ de discernement.

Le Synode national réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025 demande au Conseil national

- que la commission des nominations soit constituée pour 4 ans ;
- De réfléchir à la manière d'associer plus étroitement les Régions (via la Conférence des présidents et inspecteurs ecclésiastiques, et les Conseils régionaux), voire les Églises locales et paroisses, au discernement ;
- De veiller à ce que les engagements ecclésiaux passés et présents des personnes proposées à l'élection soient indiquées au Synode.

Il invite toutes les instances nationales régionales et locales de l'EPUDF à considérer le renouvellement d'un mandat comme un appel renouvelé et non comme une prolongation.

Auteur du vœu : Eric George (R.P.)

Signataires du vœu :

Didier Petit (R.P.), Christophe Cousinié (CLR), Hanta Rajaona (R.P.), Emmanuel Rouanet (R.P.), Annette Preyer (R.P.)

Vœu n° 13 : Financement de la formation des aumôniers — transmis 61 pour/1 contre

Etant donné que la FPF a changé sa politique de prise en charge des frais de formation des aumôniers et charge maintenant les Églises de rattachement de financer elles-mêmes la formation de ses pasteurs et « non-pasteurs » qui entament une formation pour être aumônier,

Etant donné l'urgence pour l'EPUDF de réinvestir les lieux d'aumônerie (hôpital, prison...)

Le Synode national, réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025,

Demande au Conseil national de l'EPUDF de mettre en place rapidement une solution de financement pour cette formation.

Auteur du vœu : Marie-Pierre Cournot (RP)

Signataires du vœu

Emmanuel Argaud (ILP), Mathilde Porte (NN), Hanta Rajaona (RP), Annette Preyer (RP), Christina Weinhold (RP)

Vœu n° 14 : Fonds Immobiliers — rejeté 32 pour/X contre

Quand une Église locale bénéficie d'un legs ou vend un bien qui lui appartient, 10 % minimum du montant global des sommes perçues sont donnés à sa région pour alimenter le fonds régional immobilier. Nous constatons que les fonds immobiliers des régions sont en grande majorité à des niveaux très bas et il est parfois difficile régionalement d'aider les Églises locales dans leurs travaux.

Lorsqu'un projet immobilier souhaite bénéficier d'une aide financière de la part de l'Union nationale, il est requis que la région concernée participe aussi au financement. Cette règle nécessaire peut s'avérer difficile à suivre.

Actuellement, des biens sont directement légués ou vendus par l'Union nationale sans qu'aucun montant ne puisse permettre d'alimenter un fonds immobilier régional.

Le Synode national réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025,

demande au Conseil national d'instaurer la règle suivante : lorsque l'Union nationale est bénéficiaire d'un legs ou d'une vente de biens immobiliers, elle s'engage à verser 10 % du montant des sommes perçues à la région concernée pour alimenter son fonds immobilier.

Auteur du Vœu : Françoise Hangouët, (Ouest)

Signataires du Vœu :

Isabelle Manen (CLR), Mélanie Peres (Ouest), Valérie Mitrani (NN), Charles Klagba (NN), Eric George (R.P.)

Vœu n° 15 : Réseaux Sociaux — transmis 56 pour/11 contre

En Allemagne, les Églises d'Allemagne centrale (Ev. Kirche in Mitteldeutschland) et de Westphalie (Ev. Kirche von Westfalen) ont fermé leur compte X (ex Twitter), l'EPUdF a mis en veille son compte.

D'une part, les algorithmes qui dirigent l'information soutiennent la propagation croissante de la désinformation, du racisme et de l'antisémitisme, de la transphobie et de la queerphobie ainsi que de contenus faisant l'apologie de la violence sur la plateforme.

D'autre part, les réseaux sociaux Facebook et Instagram utilisent des données personnelles et alimentent aussi l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Les grands réseaux sociaux appliquent par leur stratégie la politique du gouvernement américain en place. (par exemple d'arrêter la vérification des faits ce qui entraîne plus de fake news).

Le synode réuni du 29 mai au 1^{er} juin 2025 à Sète demande au Conseil national de se concerter avec les Églises sœurs et Communions d'Églises afin de sortir des réseaux sociaux Facebook, Instagram et X (ex Twitter) et de trouver une alternative système open space (comme p.ex. Mastodon, Butterfly) pour communiquer et être en réseau.

Auteur du vœu : Ulrich Rüsen-Weinhold :

Signataires du vœu :

Valérie Renaud (RP), Folowncho Chantal Gohungo Vianou (Ouest), Charles Klagba (NN), Peter Hanson (CAR), Françoise Hangouët (Ouest), Julien Giraud-Destefanis (PACCA)

Vœu n° 16 : Pour une Église qui entraîne — adopté par acclamation !

Vu la charte pour une Église de témoins et les grandes orientations adoptées par le Synode national de Mazamet en 2022 inscrivant notre Église dans une dynamique d'évangélisation ;

Vu la décision « écologie : quelles conversions » adoptée par le synode national de Sète en 2021 qui engage notre église sur un chemin de sobriété notamment énergétique ;

Vu d'une part la sécularisation de la société française et d'autre part le déploiement de nouveaux bassins de vie qui ne correspondent pas toujours aux lieux d'implantation de nos associations cultuelles ;

Vu le nombre de kilomètres cumulés des ministres de notre Église et du bilan carbone qui en découle ;

Le Synode national réuni à Sète du 29 mai au 1^{er} juin 2025

- Demande au Conseil national de mandater une équipe chargée d'étudier précisément le réseau ferroviaire français et les bassins de population en développement, de proposer une cartographie croisée de ces deux réalités et de soumettre au Synode national une proposition de redéploiement des associations cultuelles de l'Église protestante unie de France plus cohérente.
- Demande à la Commission des Ministères d'inclure à la réflexion en cours sur les ministères particuliers l'opportunité de créer un ministère de colporteur biblique sur les lignes de TGV.
- Demande au service communication de réaliser une brochure à destination des ministres de notre Église afin de les sensibiliser à l'usage du train et à son fort potentiel d'évangélisation.

Assurés de l'inouï de la grâce de Dieu,

Forts du « oui go » que Dieu adresse à chacune et chacun de nous et à son Église,

Engagés pour construire une TER d'espérance,

Nous voulons être une Église Sereine, Novatrice, Confiant et Forte (SNCF)

Auteur du vœu : Christina Weinhold (R.P.)

Signataires du vœu :

Marie-Pierre Cournot (R.P.), Emmanuel Argaud (I.L.P.), Anne-Laure Bandelier (Est-M), Nicole Salles (Est-M),
Julien Giraud-Destefanis (PACCA)